



## Litige a propos d'une resiliation d'abonnement avec sfr

Par **bensaada**, le **26/11/2010** à **07:39**

Bonjour,  
bonjour,

j'étais abonné avec SFR depuis 2003 -2008, en février 2008 mon tél se bloque je vais pour le réparer tout de suite un vendeur m'explique qu'il est irréparable en me proposant un autre tél avec un autre forfait sans aucun avantage bon bref je l'ai payé car j'ai signé un engagement 2008 à février 2010. avant la fin de ce dernier en août 2009 on m'appelle me proposant 20 mn de plus comme option. je me suis aperçu en retard que les prélèvements se poursuivaient quand j'ai demandé la raison ils me répondent que j'ai prolongé mon contrat jusqu'à juillet 2011 et cela sans que je signe aucun document.

après plusieurs négociations en vain, j'ai décidé de résilier le contrat le 5 juillet 2010.

suite à cette résiliation ils m'ont envoyé une facture qui s'élève à plus de 300 euros selon eux les mois restant du contrat!!

jusqu'à présent ils m'envoient des courriers d'un organisme de recouvrement pour une somme de 411 euros.

hier je reçois encore un courrier d'un huissier de justice je dois payer me donnant un délai de 72h que me conseillez-vous?

je vous remercie d'avance.

B.G